NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4310112 - Vallées du Drugeon et du Haut-Doubs

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 14
6. GESTION DU SITE 15

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR4310112

1.3 Appellation du site

Vallées du Drugeon et du Haut-Doubs

1.4 Date de compilation

31/01/1999

1.5 Date d'actualisation

16/06/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 25/11/2021

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044513858

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,22444°

Latitude : 46,85611°

2.2 Superficie totale

8334 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
39	Jura	9 %
25	Doubs	91 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
25041	BANNANS
39053	BIEF-DU-FOURG
25075	BONNEVAUX
25079	BOUJAILLES
25085	BOUVERANS
25100	BULLE
25110	CHAFFOIS
25157	CLUSE-ET-MIJOUX
25202	DOMPIERRE-LES-TILLEULS
25254	FOURGS
25259	FRASNE
25293	GRANGES-NARBOZ
25295	GRANGETTES
25309	HOUTAUD
25362	MALPAS
39331	MIGNOVILLARD
25442	OYE-ET-PALLET
25459	PLANEE

25493	RIVIERE-DRUGEON
25515	SAINTE-COLOMBE
25592	VAUX-ET-CHANTEGRUE
25609	VERRIERES-DE-JOUX

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A004	*Tachybaptus ruficollis*	w	4	19	i		G	C	B	C	B
B	A004	*Tachybaptus ruficollis*	r	30	57	p		G	C	B	C	B
B	A021	*Botaurus stellaris*	w	0	1	i	R	M	D			
B	A023	*Nycticorax nycticorax*	c	0	1	i	R	M	D			
B	A024	*Ardeola ralloides*	c	0	1	i	V	M	D			
B	A026	*Egretta garzetta*	c	1	2	i	R	M	D			
B	A029	*Ardea purpurea*	c	0	1	i	R	M	D			
B	A030	*Ciconia nigra*	c	10	15	i	P	G	D			
B	A031	*Ciconia ciconia*	c	100	150	i	P	G	D			

B	A052	*Anas crecca*	w	0	47	i		M	C	B	C	B
B	A058	*Netta rufina*	c			i	P	DD	D			
B	A059	*Aythya ferina*	w	0	76	i		G	D			
B	A060	*Aythya nyroca*	c	1	4	i	R	G	D			
B	A061	*Aythya fuligula*	w	0	40	i		G	D			
B	A070	*Mergus merganser*	w	0	58	i		G	C	B	C	B
B	A072	*Pernis apivorus*	r	8	12	p	P	G	D			
B	A072	*Pernis apivorus*	c	30	50	i	P	M	D			
B	A073	*Milvus migrans*	r	15	25	p	P	G	C	C	C	C
B	A073	*Milvus migrans*	c	0	5	i	P	M	C	C	C	C
B	A074	*Milvus milvus*	r	8	15	p	P	G	B	B	C	A
B	A074	*Milvus milvus*	c	50	150	i	P	M	B	B	C	A
B	A081	*Circus aeruginosus*	w	1	2	p	P	G	D			
B	A081	*Circus aeruginosus*	c	15	20	i	P	M	D			
B	A082	*Circus cyaneus*	c	50	130	i	P	G	D			
B	A084	*Circus pygargus*	c	0	1	i	R	M	D			
B	A094	*Pandion haliaetus*	c	10	20	i	P	M	D			
B	A097	*Falco vespertinus*	c	0	1	i	R	M	D			
B	A098	*Falco columbarius*	c	0	1	i	R	M	D			
B	A103	*Falco peregrinus*	c	5	10	i	P	M	D			
B	A104	*Bonasa bonasia*	p	1	1	p	P	M	D			
B	A108	*Tetrao urogallus*	p			i	P	M	D			
B	A118	*Rallus aquaticus*	c			i	P	DD	D			

B	A119	*Porzana porzana*	r	3	5	males	P	G	D			
B	A122	*Crex crex*	r	0	1	males	P	G	C	C	A	A
B	A127	*Grus grus*	c	100	400	i	R	M	D			
B	A136	*Charadrius dubius*	r			i	P	DD	D			
B	A140	*Pluvialis apricaria*	c	1	5	i	R	M	D			
B	A142	*Vanellus vanellus*	r	15	15	p		P	C	B	C	B
B	A153	*Gallinago gallinago*	w	0	44	i		G	C	B	C	B
B	A153	*Gallinago gallinago*	r	16	63	p		G	A	C	C	C
B	A154	*Gallinago media*	c	0	3	i	R	G	D			
B	A160	*Numenius arquata*	r	30	33	p		G	B	B	C	B
B	A166	*Tringa glareola*	c	10	20	i	P	M	D			
B	A215	*Bubo bubo*	p			i	P	DD	D			
B	A217	*Glaucidium passerinum*	p			i	P	DD	D			
B	A222	*Asio flammeus*	c	2	20	i	P	G	D			
B	A223	*Aegolius funereus*	r	1	2	p	P	M	D			
B	A229	*Alcedo atthis*	r	0	1	p	P	M	D			
B	A236	*Dryocopus martius*	p	1	2	i	P	M	C	B	C	B
B	A246	*Lullula arborea*	r	0	1	p	P	M	D			
B	A246	*Lullula arborea*	c	10	20	i	P	M	D			
B	A255	*Anthus campestris*	c	0	1	i	R	M	D			
B	A338	*Lanius collurio*	r	10	20	p	P	M	C	C	C	C
B	A379	*Emberiza hortulana*	c	0	5	i	P	DD	D			
B	A675	*Branta bernicla bernicla*	r	1	1	p	P	G	A	A	A	B

B	A767	*Mergellus albellus*	c	0	1	i	V	M	D			
B	A773	*Ardea alba*	c	20	30	i	P	M	D			
B	A861	*Calidris pugnax*	c	5	15	i	P	M	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Buteo buteo*			i	P					X	
B		*Falco tinnunculus*			i	P					X	
B		*Falco subbuteo*			i	P					X	
B		*Accipiter nisus*			i	P					X	
B		*Tyto alba*			i	P					X	
B		*Strix aluco*			i	P					X	
B		*Asio otus*			i	P					X	
B		*Jynx torquilla*			i	P					X	
B		*Picus viridis*			i	P					X	
B		*Dendrocopos major*			i	P					X	

B		*Riparia riparia*			i	P					X	
B		*Hirundo rustica*			i	P					X	
B		*Anthus pratensis*			i	P			X		X	
B		*Lanius excubitor*	1	4	i	V			X		X	
B		*Cinclus cinclus*			i	P					X	
B		*Saxicola rubetra*			i	P			X		X	X
B		*Oenanthe oenanthe*			i	P					X	
B		*Locustella naevia*			i	P					X	
B		*Locustella luscinioides*	1	1	males	P			X		X	X
B		*Acrocephalus schoenobaenus*	1	1	p	P					X	X
B		*Acrocephalus arundinaceus*	3	3	males	P			X		X	X
B		*Hippolais icterina*	1	1	males	P			X		X	X
B		*Sylvia communis*			i	P					X	
B		*Phylloscopus sibilatrix*			i	P			X		X	
B		*Phylloscopus trochilus*			i	P					X	
B		*Muscicapa striata*			i	P					X	
B		*Nucifraga caryocatactes*			i	P					X	
B		*Carduelis spinus*			i	P					X	
B		*Carduelis cannabina*			i	P			X		X	
B		*Carduelis flammea*			i	P					X	X
B		*Carduelis flammea cabaret*			i	P					X	
B		*Carpodacus erythrinus*	1	1	males	P					X	X
B		*Pyrrhula pyrrhula*			i	P			X		X	

B		*Emberiza citrinella*			i	P					X	
B		*Emberiza cirlus*			i	P					X	
B		*Saxicola torquatus*			i	P			X			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3,1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	28,6 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	0,2 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	3,4 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	42,2 %
N14 : Prairies ameliorées	1,6 %
N15 : Autres terres arables	0,1 %
N16 : Forêts caducifoliées	11,5 %
N17 : Forêts de résineux	4,3 %
N19 : Forêts mixtes	2,1 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1,7 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	0,1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1,1 %

Autres caractéristiques du site

Ce site est caractérisé par ses marais, ses tourbières, ses cluses et ses falaises.

Vulnérabilité
: Le bassin du Drugeon a fait, par le passé, l'objet d'atteintes graves (correction de la rivière, drainage, extraction de sable, plantations...) ayant pour effet une érosion progressive de cette richesse biologique.

En mettant en #uvre un programme LIFE «Sauvegarde de la richesse biologique de la vallée du Drugeon», le Syndicat intercommunal du Plateau de Frasne a engagé :

- la renaturation du Drugeon et de ses afférences visant à restaurer son intérêt biologique et restituer au bassin sa capacité de rétention en eau ;

- la remise en état de tourbières et marais dégradés de même que la mise en place d'une gestion sur ces zones humides ;

- une meilleure maitrise foncière des zones humides couplée à la protection des milieux naturels d'intérêt majeur ;

- un programme de réduction de la pollution des eaux grâce à l'assainissement des eaux usées domestiques des différents villages de la vallée et la mise aux normes des bâtiments d'élevage ;

- l'application de pratiques agricoles respec-tueuses des milieux naturels (opération locale agri-environnement) ;

- une sensibilisation des habitants et des acteurs socio-professionnels.

Cette opération a eu un effet d'entraînement particulièrement intéressant pour la protection de l'environnement mais également pour une appropriation locale. Ce programme, jugé exemplaire, satisfait complètement aux objectifs de préservation poursuivis dans Natura 2000.

Sur le secteur de la Cluse et Mijoux, malgré quelques extractions anciennes de tourbe, quelques drainages et l'artificialisation d'un tronçon de la Morte (affluent du Doubs) l'état de conservation de cet ensemble reste exceptionnel et les atteintes demeurent faibles. Il est à noter enfin que quelques secteurs bénéficient d'une protection réglementaire du type arrêté de protection de biotope. Il s'agit des falaises du Larmont et du Fort de Joux, des falaises de la Fauconnière, de la Roche Sarrasine et de l'anse de Fraichelin.

Une gestion du lac de Malpas à des fins piscicoles peut constituer à terme un obstacle au développement normal du radeau et de la tourbière, l'un et l'autre de ces 2 objectifs générant une richesse biologique spécifique et intéressante. Quel que soit l'objectif de gestion retenu, la maitrise de la qualité des eaux doit être assurée.
Le maintien de la qualité des eaux courantes doit être assuré de même que localement certaines réhabilitations doivent pouvoir intervenir.

Une relative intensification des prairies de fauche et des prairies pâturées reste à craindre.

Certaines tourbières du secteur de Malpas ont fait l'objet d'atteintes par le passé ; de ce fait, elles doivent être restaurées.

4.2 Qualité et importance

La vallée du Drugeon occupe une large cuvette, orientée sud-ouest/nord-est qui débouche sur la ville de Pontarlier, dans le massif du Jura. Le Drugeon occupe le thalweg sur 32 km, de sa source dans les marais de Malpas et de Vaux-en-Chantegrue, à sa confluence avec le Doubs, à Tout-Vent, au nord de Pontarlier. De nombreux ruisseaux et sources jalonnent son cours. La vallée repose sur des dépôts glaciaires où alternent des couches plus ou moins imperméables, abandonnées en mosaïque au terme des glaciations (-15000 ans) et colonisées par une végétation diversifiée.

Considéré dans son ensemble, ce site constitue une unité écologique de valeur exceptionnelle dont les milieux, juxtaposés en mosaïque, se complètent, de la pelouse sèche au marais alcalin et à la tourbière.

A partir de Vaux-et-Chantegrue, le Drugeon emprunte une cluse relativement étroite où les formations végétales de type mégaphorbiaie (formation de hautes herbes installée sur sol humide et riche) et saulaie sont abondantes. Au sud-ouest, elles viennent toucher un vaste complexe où les tourbières, à tous les stades d'évolution, sont largement représentées en raison de la faible influence des eaux de ruissellement. Au nord, le système de bas-marais est dominant, sous l'influence des inondations du Drugeon et des afférences latérales (sources descendant du Laveron) ; quelques tourbières ont pu se former en rive gauche et dans certains secteurs isolés.

Les boisements correspondent aux groupements végétaux dominés par une strate arborée, spontanée ou plantée. La pessière (forêt à épicéa) et la bétulaie (forêt de bouleaux) sur tourbe s'installent en ceinture externe des tourbières. La saulaie se développe au sein des cariçaies lors d'un abaissement de nappe et aux abords du Drugeon dont elle souligne le cours de façon discontinue. La hêtraie-sapinière, forêt mixte montagnarde, occupe de vastes superficies sur le bassin versant et laisse place, notamment sur le coteau dominant le lac de l'Entonnoir, à la Feuillée, à une forêt de pente caractéristique de l'étage montagnard : la hêtraie à dentaire. La densité en rapaces nicheurs est y très élevée.

Le bassin du Drugeon constitue un complexe écologique de très grande valeur ; on y recense en effet une flore exceptionnelle (32 espèces protégées) et une faune remarquable pour la France (114 vertébrés et 10 invertébrés protégés). Les oiseaux, en particulier, profitent de la diversité des habitats, de leur agencement parfois complexe pour y nicher ou réaliser une halte migratoire (125 espèces observées régulièrement et 85 observées plus rarement).

Les vallées du Haut-Doubs regroupe les secteurs de la Cluse et Mijoux et le lac et tourbières de Malpas, les près Partot et le bief Belin.

Le village de la Cluse et Mijoux est situé au sein d'une cluse complexe. Ainsi, les voies de communication utilisent à la fois un val (d'Oye-et-Pallet au pont des Rosiers), l'accident de Pontarlier (au niveau du pont des Rosiers) et une demi cluse (un ruz) entre le Château de Joux et le fort du Larmont.

Au-delà de ce relief spectaculaire et caractéristique de la géologie jurassienne, le site regroupe plusieurs milieux naturels intéressants liés à la géomorphologie locale : la vallée du Doubs présente des tourbières et des prés humides s'observant de part et d'autre du château de Joux alors que les falaises et versants environnants sont colonisés par des groupements végétaux caractéristiques (forêts et pelouses).

Les falaises et corniches de la Cluse, regroupent les conditions nécessaires à la mise en place de pelouses sèches submontagnardes à montagnardes. Les pelouses sèches peuvent être considérées comme de véritables #points chauds# de biodiversité car servant de refuge pour une flore et une faune adaptées aux conditions particulières qui définissent ces milieux (sécheresse chronique, exposition, toxicité du calcium, instabilité du substrat,...). La structure en mosaïque de certaines pelouses constitue également une originalité paysagère ; cette structure permet à de nombreuses espèces animales

(insectes, reptiles, mammifères, oiseaux) d'y trouver #gîte et couvert#. Les falaises sont de bons sites de nidification pour de nombreuses espèces d'oiseaux protégés (faucon pèlerin, hibou grand duc...).

Ce secteur est également riche du lac de Malpas, de sa tourbière, de celle des Prés-Partot des Bief Belin et Malpas. Situé à l'ouest du lac de Saint-Point, il appartient à un synclinal qui s'étend entre La Planée et Malpas. Celui-ci est limité, à l'ouest par la Montagne du Laveron et, à l'est, par un petit anticlinal où s'est installé le bois du Chablay. Le synclinal, dont le sous-sol est calcaire, est encombré par des alluvions d'origine glaciaires et fluvioglaciaires où se sont installés des milieux humides (lac, tourbières,...). Le réseau de surface se dirige vers le nord-est par le Bief de Malpas et vers le sud-ouest par le Bief Belin.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03.01	Fauche intensive ou intensification		I
H	A04.01	Pâturage intensif		I
H	A08	Fertilisation		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
H	J02.06	Captages des eaux de surface		I
L	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
L	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
L	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	D01.04	Voie ferrée, TGV		I
L	E01	Zones urbanisées, habitations		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	F03.01	Chasse		I
L	F03.02.03	Piégeage, empoisonnement, braconnage		I
L	F04	Prélèvements sur la flore		I
L	F04.01	Pillage de stations floristiques		I
L	F06	Autres activités de chasse, de pêche ou de collecte		I
L	G01.01	Sports nautiques		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	J02.01	Comblement et assèchement		I
L	K03.06	Antagonisme avec des animaux domestiques		I
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
M	K03.04	Prédation		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03.02	Fauche non intensive		I
H	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	90,8 %
Domaine communal	9,2 %

4.5 Documentation

- Espace Nature (bureau d'écologie Aino Adriaens)(1999). Etude des habitats naturels du complexe de la Cluse-et-Mijoux, zone Ouest - novembre 1999, 48 pages + 1 carte.
- Espace Nature (bureau d'écologie Aino Adriaens)(2001) - Etude des habitats naturels du complexe de la Cluse-et-Mijoux, zone Sud-Est - mars 2001, 48 pages + annexes + 1 carte.
- MAGNON G. et TERRAZ L. (2002). Document d'objectifs Natura 2000 du Bassin du Drugeon (zone de protection spéciale et proposition de site d'intérêt communautaire). Syndicat mixte de la vallée du Drugeon et du plateau de Frasne, Frasne (25), octobre 2002, 117 pages + 3 cartes + annexes.
- FERREZ Y. (2004). Présence de l'Hypne brillante : couche SIG du Conservatoire Botanique national - Franche-Comté.
- GADEN. J.L. 2007. Etude phytosociologique et cartographique des habitats ouverts du site Natura 2000 FR4301284 "lac et tourbière de Malpas, les Prés Partot et le bief Belin" + atlas cartographique. Ecotope Faune Flore. DIREN-FC
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- MICHELAT.D., 2008. Les oiseaux nicheurs des marais et tourbières, des étangs, des forêts, des prairies et des pâtures du bassin du Drugeon. Etat du peuplement par pount d'écoute. DIREN
- Adriaens A., Purro C., Maillefer A., Hunziker C. (2009). Etude et cartographie de la végétation sur le site Natura 2000 « Complexe de la Cluse-et-Mijoux ». Espace Nature, Maillefer & Hunziker, Atelier Nateure atena, DIREN Franche-Comté
- MAGNON.G., MICHELAT.D., SAYRET.M. & TISSOT.B., 2010. Bilan du comptage Bécassines des marais nicheuses sur le bassin du Dugeon. LPO, CFD, RNN, Communauté de commune de Frasne et du val du Drugeon
- BESCHET. L., et al, 2010. Suivi ornithologique site Natura 2000 du Bassin du Drugeon
- DUFFLO-MINET. C. 2009. Bilan de la richesse faunistique du bassin du Drugeon, sur la base des groupes d'espèces de papillons, libellules et oiseaux
- MANIEZ. F. 2011. Suivi de la reproduction du Milan royal dans la vallée du Drugeon 2011
- BASTIEN. P.E. 2011. Etude et première protection de nids de courlis cendré et vanneau huppé
- GENDRY J., 2013. Bilan du suivi de la reproduction du Milan royal Milvus milvus sur le site Natura 2000 de la Vallée du Drugeon en 2013. Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut Doubs, UE, DREAL-FC, 17 pages + annexes.
- MICHELAT D, et al., 2013. Suivi ornithologique : Site Natura 2000 du Bassin du Drugeon - année 2013. RNN Remoray, LPO-FC, UE, DREAL-FC, AE-RMC, 10 pages.
- WALEAU A., 2013. Synthèse du suivi expérimental de la protection rapprochée des nids de Courlis cendré Numenius arquata et de Vanneau huppé Vanellus vanellus dans le site Natura 2000 du Bassin du Drugeon, 2011-2013. Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut Doubs, UE, DREAL-FC, 24 pages + annexes.
- Base de données LPO, 2013.
- BRUGEL E., 2014. Résultats des prospections de l'année 2013 concernant quatre espèces de mollusques gastéropodes remarquables : Anisus vorticulus, Vertigo angustior, Vertigo geyeri et Vertigo moulinsiana. CBNFC-ORI, 21 p.

Michelat D. - données personnelles
Sauret M. - données personnelles

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	7,2 %
36	Réserve naturelle nationale	2,6 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	39,5 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Lac Saint-point aux Grangettes	*	0%
31	Montagne du Larmont à la Cluse et Mijoux	*	3%
31	TOURBIERE ET MARAIS DE L'ECOULANS A BOUVERANS	*	1%
31	TOURBIERE DE FRASNE	+	4%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

En partenariat avec les communes et acteurs de terrain, il a été défini un zonage, la zone de protection spéciale, à l'intérieur de laquelle trois mesures sont reconnues :

- une zone restreinte de préservation portant essentiellement sur les milieux humides et quelques prairies ou pelouses sèches. Les pratiques agricoles et forestières, lorsqu'elles existent, restent autorisées sous certaines conditions (non retournement des terres, pas d'utilisation des produits agro-pharmaceutiques, non aménagement de nouveaux chemins). En même temps, toutes actions visant à assècher le milieu ou à générer sa fermeture (plantation) sont interdites. Il s'agit là de la zone d'arrêté de protection de biotope ;

- juxtaposés aux zones humides, des secteurs à gestion orientée sont reconnus : certaines prairies sous contrat agri-environnement, des réseaux bocagers et quelques forêts (la Feuillée, forêts d'épicea sur tourbe). Par le maintien des pratiques actuelles, il s'agit de conserver la richesse biologique de ces milieux ;

- une zone externe de cohérence, recouvrant toute la vallée du Drugeon, enveloppe les secteurs ci-dessus. Il s'agit là de l'engagement minimal qui vise à interdire toute nouvelle construction d'infrastructure lourde (autoroute, ligne à haute tension, zone industrielle...) en même temps que le maintien d'une agriculture traditionnelle est recommandé.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue

Adresse : 3 rue de la gare 25560 FRASNE

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d#objectifs du site Natura 2000 «Complexe de la Cluse et Mijoux » # Syndicat Mixte des Milieux aquatiques du Haut-Doubs # 2014
Lien : http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/complexe-de-la-cluse-et-mijoux-a8249.html
Nom : Document d#objectifs du site Natura 2000 «Lac et tourbière de Malpas, les Prés Partot et le Bief Belin» # Syndicat Mixte des Milieux aquatiques du Haut-Doubs - 2014
Lien : http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/lac-et-tourbieres-de-malpas-les-pres-partot-et-le-a8242.html
Nom : Document d#objectifs Natura 2000 Bassin du Drugeon, octobre 2002
Lien : http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/bassin-du-drugeon-a8240.html

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

EPAGE HDHL
3 rue de la gare
25 560 FRASNE
Tél : 03 81 39 92 19